



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Pour le droit des femmes, il est grand temps d'agir. À France Télévisions aussi



MARS 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



À France Télévisions, les femmes subissent encore des inégalités, malgré les discours et les intentions affichées.

Comme s'il fallait « faire avec », parce que « c'est comme ça », et que c'est le poids de l'histoire... Ici comme ailleurs, les femmes peinent à trouver leur place dans de nombreux secteurs de l'entreprise. Voire, elles restent majoritaires dans des métiers « féminisés », souvent dévalorisés, moins bien reconnus, moins bien payés, à niveau de diplôme égal ! L'inégalité est bien réelle. Par exemple, le salaire de base est plus élevé pour les hommes que pour les femmes, et ce dès l'embauche. Les autres éléments de rémunération contribuent ensuite à augmenter les écarts puisque les éléments variables sont souvent liés à des métiers très masculinisés.

La part des femmes dans les effectifs est de 46,6% en 2023 (derniers chiffres connus), dont seulement 31,4% en production-fabrication-technologies, et 44,1% chez les journalistes. En Outre-mer, à Mayotte, moins de 30% des effectifs sont des femmes, en Guadeloupe, un peu plus de 33%. Alors qu'à Wallis et Futuna, elles représentent 50,8% des effectifs. Malakoff, 38,2% de femmes. Le siège s'en tire mieux, avec 50,4% de femmes. Ici, 51,1% des PTA sont des femmes, qui représentent aussi 47,8% des journalistes. Dans le réseau France 3, de grandes disparités entre sites existent toujours : en Normandie, 38,7% de femmes, en Corse, elles sont 52,8%. En Bourgogne Franche Comté, seulement 38,7% de femmes, contre 50% en Bretagne.

Autres chiffres parlants (chiffres 2023), ceux des temps partiels à FTV : 9,07% des femmes sont à temps partiel vs. 3,9% des hommes.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Plus de 12% des femmes journalistes travaillent à temps partiel contre 3,9% des hommes : n'est-il pas temps de se pencher sur les conditions de travail et sur la charge de travail de ces salariées ? D'autant que les femmes représentent aussi 53,9% des absences pour maladie, et même 61,3% des arrêts pour affection de longue durée.

Notre direction dit vouloir défoncer le plafond de verre, explique avoir du mal à recruter des femmes techniciennes, ou prêtes à occuper des postes d'encadrants. Mais s'interroge-t-elle sur les raisons de ces difficultés ? Pour les femmes, c'est encore trop souvent « double journée de travail ». Alors, quitter le boulot le soir à 20 heures, 21 heures parfois, après le JT, c'est compliqué. Pour les femmes, la rémunération à diplômes égaux, notamment dans une filière « féminisée », administrative ou fonctions support par exemple, reste un combat. Pour les femmes encadrantes, notamment celles qui élèvent leurs enfants seules, il est difficile d'accepter, en région, d'aller remplacer le collègue Rédacteur en chef adjoint à 100 km de chez soi pendant les « périodes de basse activité » pendant une voire deux semaines. Et pour celles qui « sont dans les viviers », difficile de concilier vie de famille et missions loin de chez soi, parfois pendant des années.

Le 8 mars 2025 est une fois de plus l'occasion pour la Cfdt de FTV d'exiger de la direction de rétablir l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes, de revaloriser les métiers à prédominance féminine. De devancer la transposition de la directive européenne pour la transparence salariale. Pour le droit des femmes, il est grand temps d'agir. À France Télévisions aussi.

MARS 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



Communiqué CFDT sur la journée internationale des droits des femmes à lire → [ICI](#)

[Nos Délégués syndicaux centraux](#) ▲ ◆ ■ ●

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

cfdtgroupe@francetv.fr